

Minicentrale hydroélectrique sur la rivière Ouiatchouan à Val-Jalbert
La première phase du projet de compensation du poisson sera réalisée à compter du 15 janvier

Mashteuiatsh, 13 janvier 2014. La première phase des travaux du projet de compensation du poisson prévu dans le cadre de l'aménagement d'une minicentrale hydroélectrique à Val-Jalbert se déroulera à compter du mercredi 15 janvier prochain, dans un secteur de la rivière Ouiatchouan situé à 950 mètres en amont du futur barrage.

Ces travaux consistent à aménager un seuil par méthode d'enrochement, d'une largeur de 42 mètres, ainsi qu'une frayère pour l'omble de fontaine sur une superficie de 800 mètres carrés. Ils seront exécutés par le Groupe Synergis, une entreprise de la Mauricie qui possède une vaste expertise dans le domaine, ayant notamment réalisé des ouvrages similaires dans le cadre de projets d'Hydro-Québec. L'entreprise avait obtenu le contrat après avoir remporté un appel d'offres en juillet dernier.

La phase préliminaire s'amorce le mardi 14 janvier avec la mobilisation des équipements et la préparation des accès au site. Les travaux devraient débuter le lendemain et prendre fin le vendredi 17 janvier si les conditions naturelles sont favorables. Dans le cas contraire, une prolongation est envisageable au cours de la fin de semaine. La première étape consiste à transporter sur le site les matériaux rocheux, qui proviennent du dynamitage effectué lors de la construction de la prise d'eau, par deux camions articulés tout-terrain. Par la suite, le seuil sera aménagé à l'aide d'une pelle mécanique selon les spécifications prévues aux plans et devis. La dernière étape consiste à aménager la superficie de fraie avec du gravier naturel qui sera étendu sur la superficie prévue (800m²), ce qui augmentera temporairement la turbidité de l'eau.

Tant la nature des ouvrages que les méthodes de travail utilisées ont été dûment approuvées dans un certificat d'autorisation, émis le 31 octobre dernier, par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec (MDDEFP). Habituellement, les travaux liés au programme de compensation du poisson ne sont exécutés qu'une fois le projet complété. Or, en profitant des installations et infrastructures aménagées pour la construction du barrage, cela permet de réduire de façon importante les impacts sur l'environnement.

Rappelons que le projet de compensation du poisson proposé par Énergie Hydroélectrique Ouiatchouan a fait l'objet d'une autorisation, il y a un peu plus d'un an, en vertu de la Loi

canadienne sur les pêches sous la responsabilité de Pêches et Océans Canada. L'autre phase du projet consiste à aménager une frayère pour l'omble de fontaine dans le ruisseau aux Rats-Musqués, un tributaire du lac des Commissaires faisant partie du bassin versant de la rivière Ouiatchouan. Les travaux seront réalisés plus tard cette année. Un programme de suivi s'étendant sur une période de cinq ans permettra d'évaluer l'efficacité du projet de compensation.

Par ailleurs, en ce qui a trait aux travaux de construction en cours actuellement à Val-Jalbert, mentionnons que la phase de coffrage et de bétonnage de la centrale a été amorcée la semaine dernière. Les travailleurs s'activeront dans ce secteur jusqu'à l'ouverture du site touristique, conformément au calendrier prévu ainsi qu'à l'entente conclue avec la Corporation du parc régional de Val-Jalbert. Dans le secteur du barrage et de la prise d'eau, les travailleurs ont complété la mise en place du batardeau il y a quelques jours. Les travaux y sont suspendus jusqu'au printemps, soit lorsque les conditions naturelles seront favorables à une reprise.

Énergie Hydroélectrique Ouiatchouan (EHO) est une société en commandite créée en mars 2011. Ses commanditaires sont Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (45 %), la MRC du Domaine-du-Roy (22,5%), la MRC Maria-Chapdelaine (22,5%) et la municipalité de Chambord (10%). Sa mission est d'assurer les phases de construction et d'exploitation du projet de minicentrale hydroélectrique de 16 MW sur la rivière Ouiatchouan à Val-Jalbert.

-30-

Source : Alexandre Gauthier
Travail : 418-275-4262 poste 229
Cellulaire : 418-637-0530
Courriel : alexandre.gauthier@dpisec.ca